



## Compte rendu de la réunion publique constitutive du conseil de quartier de Beuzec-Connétable du 19 septembre 2014

Service Citoyenneté-Démocratie

Le 19 septembre 2014

Présents : Mme BAQUE, M. LE BRIS, M. LAPORTE, Mme LE DUGOU, M. HUARD, Mme MENTEC + public.

Excusés : M. PION, M. HELIES.

Assistaient : M. GUILLOU et Mme PIGACHE, service Citoyenneté-Démocratie.

### 1 - Présentations des candidats

Candidatures recensées après l'appel lancé entre le 27 août 2014 et le 16 septembre 2014 :

- Jean-Marc LE BRIS - Keramporiel
- Patrick HELIES - Croas Amandy
- Angélique MENTEC - Beuzec Bourg
- Marc PION - Menez Bras Kerorgant
- Gilles HUARD - Beuzec Bourg
- Fabienne LE DUGOU - Keramporiel
- Philippe LAPORTE - Pendreau

### 2 - Validation des candidatures

Le nombre de candidatures est de 6 (sur 15 maximum). 9 personnes peuvent encore se présenter. Monique LE BACCON, habitante du bourg de Beuzec se déclare candidate. L'assistance valide les 7 candidatures. Le président et le vice-président seront désignés lors du premier conseil de quartier.

### 3 - Sujets de travaux

La parole est laissée aux habitants afin qu'ils proposent des sujets sur lesquels le conseil de quartier va travailler durant sa mandature :

- *Rue de Keriulet : Dangerosité pour les piétons et vélos + manque d'éclairage.*
- *Rue de Stang Ar Lin : Absence de continuité de trottoir du n°8 jusqu'à l'espace Jeanne d'Arc. Vitesse excessive des véhicules. Demande de passer la rue de 50 à 30.*
- *Mort du bourg et de ses commerces. Proposition de réaliser une maison de quartier comme pour Lanriec.*
- *Troisième tranche de la voie verte jusqu'à Keramporiel. Souhait d'avoir une connexion de pistes cyclables transversales pour rejoindre le bourg de Beuzec.*
- *Lotissement Keramporiel : Problème de la vitesse excessive dans le lotissement. Dangerosité du carrefour rue du Cacatois/des Grillons.*
- *Panneaux sens interdit sauf riverains se trouvant sur le chemin près de Mr Bricolage. Ce panneau interdit donc les cyclistes non riverains de passer pour rejoindre la rue du Zins ou le Chemin de la Villeneuve.*
- *Entrée de poids lourds dans le bourg de Beuzec par la rue de Keriulet et la rue Neuve). l'arrêté en vigueur ne serait pas respecté. Les panneaux sont bien installés.*